

le monde des Artisans



**TROPHÉES CRÉATION REPRISE
2007 P. 12**



**QUAND ON PREND GOÛT
À LA REPRISE! P. 13**



**RESTAURATION DU PATRIMOINE,
DIVERSITÉ ET RICHESSE
DES SAVOIR-FAIRE P. 38**

Édition de **Haute-Garonne**

CFA à Muret

Inauguration du pôle automobile

LIRE P. 40



**AFFECTEZ VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE
AU CFA
P. 41**

PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

**VOS CLIENTS PEUVENT COMPTER
SUR VOTRE PROFESSIONNALISME.
Vous, vous pouvez compter sur le nôtre !**



**“95 %* DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF”**

*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Protection du chef d'entreprise.

En cas d'accident, vous bénéficiez d'indemnités journalières pendant votre arrêt de travail.
Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.

Pour rencontrer un conseiller en clientèle
professionnelle et obtenir gratuitement
une étude personnalisée,
appelez le

► N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Statut Entrepreneur individuel

Reconnaître les entrepreneurs indépendants et faciliter l'initiative individuelle. C'est la mission donnée par Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur à François Hurel. Cet ancien délégué général de l'APCE (l'Agence pour la création d'entreprises) et délégué général de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes a été chargé d'une mission. L'objectif est de faire disparaître les inégalités existant entre l'entrepreneur qui choisit d'exercer en entreprise individuelle et celui qui constitue une société. Plusieurs domaines sont visés, dont la protection contre les créanciers des biens non affectés à l'activité. Un second volet, selon l'APCM, devrait concerner le traitement fiscal des résultats. Le « paquet Hurel », qui pourrait voir le jour au printemps prochain. Nous y reviendrons plus longuement dans un prochain numéro.

Automobile Eco-pastille



L'éco-pastille entrera en vigueur au début de l'année prochaine. On en connaît le principe : les « pollueurs » subventionnent les « écologiquement corrects ». Les

barèmes annoncés s'appuient sur les émissions de CO₂ par km : de 1 000 euros de subvention en dessous de 100 g, à 2 600 euros de surcoût au-dessus de 250 g/km. Rien à dire sur le principe, mais le CNPA affirme « ne pas avoir été consulté, malgré son insistance », et craint une déstabilisation du marché.

BTP Internet

Le BTP a lancé son site Internet de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications. Conçu par les 9 organisations d'employeurs et de salariés du BTP, www.metiers-btp.fr est un centre de ressources, accessible à tous les employeurs et salariés de la profession. Il aide à la mise en œuvre de la formation et donne accès à des analyses prospectives. Il propose également des outils pratiques : un guide d'entretien professionnel, des carnets de compétences par métiers, un kit d'intégration d'un nouveau salarié... Et présente les définitions de plus de 30 métiers du BTP.

Nomenclature Codes APE

Artisans, à partir du 1^{er} janvier, pensez à mettre à jour vos documents et formulaires sur lesquels est mentionné votre code d'activité principale des entreprises (APE ou code NAF). Celui-ci passe de 4 à 5 caractères à partir de cette date. Seuls les artisans employeurs seront prévenus par l'Insee de ce changement. Pour connaître votre nouveau code, consultez le site de l'Insee, www.sirene.tn.fr. Vérifiez bien que le code qui vous est attribué correspond à votre activité ! En cas de doute, prenez contact avec votre chambre de métiers et de l'artisanat.



Recrutement Main-d'œuvre étrangère

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi souhaite mettre en œuvre une politique d'immigration métier par métier. Une liste de 29 métiers nécessitant de la main-d'œuvre pour les années à venir a été dressée. Ainsi, de nombreuses offres concernant le BTP vont être ouvertes aux non-européens en Île-de-France. 152 métiers pourraient par ailleurs être ouverts aux ressortissants des nouveaux États membres de l'UE.

Toutefois, des quotas par profession, avec un « chiffre plafond d'étrangers sur le territoire », seront établis. D'autre part, la loi Hortefeux (photo ci-dessus) permet de demander la régularisation des sans-papiers travaillant « au noir » en France, à certaines conditions (zones rencontrant des difficultés de recrutement, salariés faisant preuve de « capacité d'intégration par le travail »).

Petite précaution si vous envisagez d'embaucher un salarié étranger, vérifiez son autorisation de travail auprès du préfet de département du lieu d'embauche ou auprès du préfet de police (pour Paris).

Le CNE n'est (presque) plus. L'Organisation internationale du travail (OIT) l'a condamné, le 14 novembre dernier. Elle a épinglé la période d'essai, de deux ans, prévue par le contrat en vigueur en France depuis août 2005, et qu'elle juge non « raisonnable », voire excessive. Cette « période de consolidation » prévoyait aussi que l'employeur pouvait licencier son salarié sans avoir à fournir de justification.

Contrat de travail Vers la fin du CNE

Même si l'OIT n'a aucun pouvoir juridictionnel et ne peut invalider le CNE, les chefs d'entreprise doivent tenir compte de cette condamnation. Inès Hamza, avocate spécialisée dans le droit du travail au sein du cabinet MHM à Paris, conseille aux chefs d'entreprise de ne plus en signer. « Les risques juridiques sont trop grands et cela pourrait se retourner contre vous. » Reste que pour les CNE déjà en place, les employeurs doivent considérer leurs salariés comme s'ils étaient CDI et devront donc justifier leurs éventuels licenciements par le biais d'un entretien préalable et d'une lettre motivée... Amère, l'avocate regrette la mauvaise communication qui a été faite autour du CNE : alors que le contrat offrait de réelles garanties aux salariés, personne ne les a mentionnées. Ainsi, les congés maternité ou maladie, le régime des fautes disciplinaires ou le traitement des licenciements collectifs protégeaient les employés au même titre que s'ils étaient en CDI. Et cela tout le monde s'est gardé de le dire...

Or, là-dessus, le comité a également tranché : un contrat de travail ne peut être rompu « en l'absence d'un motif valable ».

BATIMAT 2007 Fréquentation record

Ce sont 447 738 personnes qui ont visité le Salon Batimat à Porte de Versailles à Paris ! Jamais cette manifestation n'avait eu une telle audience auprès des professionnels du bâtiment. La venue de trois ministres ou secrétaires d'État, Jean-Louis Borloo, Christine Boutin et Nathalie Kosciusko-Morizet, y est peut-être pour quelque chose... Ou bien sont-ce les deux grandes animations du Salon, dans l'espace Tendances, la « matière autrement » et la « maison de demain ». Ou encore la présence permanente de la chaîne *Du Côté de Chez Vous*. Toujours est-il que le thème



Le prochain Salon Batimat aura lieu du 2 au 7 novembre 2009.

général, le développement durable, après les récentes conclusions du Grenelle de l'environnement, a largement retenu l'attention. En conclusion, tout en restant le « lieu » où sont présentées en avant-première les grandes innovations des industriels de la construction, Batimat renforce son rôle d'accélérateur du progrès dans la construction.



édito

Pierre Pérez, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

L'artisanat sanctionné ?

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que le gouvernement vient d'obtenir de la part du Sénat le retrait de l'amendement qui supprimait, pour les entreprises ayant recours à un comptable la surévaluation automatique de 25 % de leur bénéfice.

Je veux croire qu'il s'agit d'un faux pas et non d'une volonté délibérée. Si ce n'était pas le cas, ce serait pour moi une profonde déception. Cela voudrait dire qu'une fois de plus, nous ne sommes pas entendus et que cet autisme finit par ressembler à une forme de mépris.

Certes, nous ne manifestons pas dans les rues, nous ne commettons aucune dégradation, nous ne bénéficions d'aucun privilège ni de régime de faveur particulier. Nous essayons tout simplement de vivre de nos métiers dignement... Ils nous arrivent même de répondre « présent » quand il s'agit de l'emploi des jeunes et des moins jeunes... Bref, nous essayons d'avoir une conduite citoyenne et responsable.

Nous n'attendons certes pas de remerciements par rapport au rôle que nous jouons dans notre économie, simplement un peu de respect et de considération. Demain sera un autre jour? Pour ma part, je ne renoncerais pas à me battre pour défendre aux côtés des organisations professionnelles, les intérêts de notre secteur.

événement en

« Travailler plus pour gagner plus »... la volonté exprimée par Nicolas SARKOZY s'est concrétisée par l'adoption d'une loi prévoyant exonérations et défiscalisations susceptibles de donner du pouvoir d'achat aux salariés sans pénaliser les entreprises. Or, quelle ne fut pas notre déception à la lecture des décrets d'application qui sont quasiment inapplicables tellement ils sont compliqués...

On nous promet un paysage simplifié, qui rendrait la vie plus facile aux entreprises et les libérerait de contraintes qui pèsent lourd sur leur activité. Malheureusement, nous ne sommes guère entendus. Ce ne sera qu'au prix d'une simplification radicale de leur environnement administratif que les chefs d'entreprises, quelles que soient leurs options politiques, répondront à l'attente des gouvernements pour relancer l'emploi et la croissance.

Ce ne sont pas, non plus, les propositions du rapport de monsieur ATTALI qui résoudront les maux

dont souffre notre société. Comment peut-on croire sérieusement que la suppression de l'interdiction de vente à perte pratiquée par les hypermarchés et que la liberté totale d'ouverture et d'agrandissement pour tous les distributeurs soient les seuls ingrédients pour libérer notre croissance.

C'est un non-sens... pire une imposture! Certes les lois ROYER, RAFFARIN et GALLAND ont sans doute besoin d'être peignées. Pour autant, il ne faudrait pas croire qu'une libéralisation totale de la distribution serait le remède miracle pour doper notre croissance.

SOMMAIRE

Haute-Garonne Actualités

6 Rappel : avez-vous pensé à signaler votre nouvelle adresse ?
7 Collecte : taxe d'apprentissage 2008

Haute-Garonne Entreprises

9 Innovation : zoom sur l'entreprise Julien-C.
9 Patrick Bedos : du neuf pour les jardins

10 La formation c'est aussi sur les marchés

Haute-Garonne Création transmission

12 Trophées création reprise 2007
13 Stage transmission à Saint-Gaudens

Bien gérer votre entreprise

16 CAS D'ENTREPRISE
CMD2 a fait



6 Convention Artisanat 2010 : un partenariat dynamique avec la ville de Toulouse.

de l'apprentissage
une voie royale
18 Caution mutuelle, un accès facilité à tous les crédits
19 Logiciels : la compta pour les nuls

Haute-Garonne

L'ouverture généralisée des magasins le dimanche ne saurait être non plus une réponse adaptée, elle mettrait un certain nombre de nos entreprises en profonde difficulté.

C'est pourquoi, avec ambition mais aussi avec humilité, nous essayons à notre niveau, à la Chambre de métiers et de l'artisanat, d'être à l'écoute des uns et des autres pour contribuer au développement économique de notre secteur.

N'oublions pas que notre croissance reposera sur notre capacité à créer de vraies richesses.

Or, pour cela, il faut des entreprises. J'ajouterai, pour ma part, que notre secteur est prêt. Il n'y a qu'à se pencher sur l'évolution des chiffres de l'artisanat en Haute-Garonne pour en être convaincu (cf. encadré).

C'est, d'ailleurs, dans cet esprit, que nous avons travaillé toute l'année 2007 et que nous vous propo-



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Haute-Garonne

serons, également, pour l'avenir un certain nombre d'orientations qui se déclineront, sur le terrain, en actions. Des actions que nous continuerons à mener sur le plan économique et territorial.

Je pense aussi à des opérations comme « l'université des métiers de l'artisanat » qui devrait nous

permettre de mettre en place une véritable formation au métier de chef d'entreprise.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes prêts à relever pour l'avenir un certain nombre de défis, comme nous l'avons été par le passé. »

PIERRE PÉREZ

EN CHIFFRES

Le nombre d'entreprises est passé de 17 600 en 2002 à 21 000 en fin d'année 2007 soit une augmentation de près de 20 %.



10 Entreprises, Haute-Garonne Alimentation : la formation c'est aussi sur les marchés !



15 Dossier : les 4^{es} Rencontres de la CMA, « Artisanat et Université ».



38 Prix SEMA 2007 : diversité et richesse des savoir-faire.



44 Les collégiens découvrent les métiers de l'artisanat.

20 Prix MAAF Goût et santé 2008

23 DOSSIER : faire face

au contrôle Urssaf

27 DOSSIER :

l'assemblée générale de l'APCM

Haute-Garonne

Politique territoriale

34 Les Schémas de Cohérence Territoriale

35 Saint-Gaudens :

le nouveau sous-préfet en visite

Haute-Garonne

Formation continue

36 Les nouveautés 2008

Haute-Garonne CFA

40 Inauguration du pôle automobile à Muret

Haute-Garonne

Initiatives

42 Le Chocolat dans

tous ses états

43 Martres Tolosane : succès pour le 7^e Salon des arts et du feu

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 15 et 34 à 48 pour les abonnés de Haute-Garonne

LE MONDE DES ARTISANS - Édition du Haute-Garonne n°62 - Janvier-février 2008 ■ Directeur de la publication : François Bussac ■ Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvinec ■ RÉDACTION : Edimétiers - 01 42 74 28 78 - Directrice de la rédaction : Charlotte de Saintignon - Ont collaboré à ce numéro : Anne Buis, Amélie Lavoisier, Patrick Lenormand, Véronique Météot, Sophie Simonin, Charles-Arthur Thuillier, Claire Tillier. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne ■ PUBLICITÉ - EDIMÉTIERS - 84, bd de Sébastopol - 75003 Paris - ÉDITION NATIONALE : Mathieu Tournier - Tél. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail m.tournier@editions-mirabelle.com - ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES : Thierry Jonquères, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail thierry.jonqueres@wanadoo.fr ■ CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE, FABRICATION : Pixel image, 03 87 69 18 04 ■ ÉDITEUR : Edimétiers, 84 boulevard Sébastopol, 75003 Paris, Tél. 01 42 74 28 78, fax 01 42 74 28 35, info@edimetiers.com ■ Commission paritaire : 0311 T 86957 - Dépôt légal : décembre 2007 - Imprimerie : Socos print (88).

A NOTER

Service en ligne Êtes-vous artisan d'art ?

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la CMA de la Haute-Garonne : www.cm-toulouse.fr - rubrique « Galerie d'Artisans d'Art » pour vérifier si votre activité vous permet de bénéficier de ce titre. Si vous avez un diplôme (minimum niveau V) ou 6 ans d'ancienneté en qualité de chef d'entreprise, n'hésitez pas à demander l'inscription de la mention spécifique « artisan d'art ».

CONTACTS :

Laurence Rodriguez
Tél. : 0561 104724
Mail : lrodriguez@cm-toulouse.fr
Véronique Crouzet
Tél. : 0561 104727
Mail : vcrouzet@cm-toulouse.fr
Marie-Bernadette Enjalbert
Tél. : 0561 104770
Mail : mbenjalbert@cm-toulouse.fr

Aides

Nouvelle disposition du dépôt d'ACCRE au CFE

À compter du 1^{er} décembre 2007, toutes les demandes d'Aide aux Chômeurs Créant ou Reprenant une Entreprise (ACCRE) doivent être déposées auprès du centre de formalités des entreprises de la Chambre de métiers et de l'artisanat. L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales pendant 12 mois. Cette demande a été simplifiée et doit être remise au moment de l'immatriculation ou dans les 45 jours qui suivent la création de l'entreprise.

CONTACTS : guichet CFE :
Tél. : 0561 104771
Mail : cfe@cm-toulouse.fr

Rappel

Avez-vous pensé à signaler votre nouvelle adresse ?

N'hésitez pas à contacter le centre de formalités des entreprises qui vous aidera dans vos démarches. N'oubliez pas que votre extrait d'immatriculation est la « carte de visite » de votre entreprise. De plus, vous avez l'obligation

de déclarer dans le mois à la Chambre de métiers et de l'artisanat toutes les modifications qui concernent votre entreprise (adresse, nouveau nom commercial...).

Des informations à jour vous permettront de rester en contact avec votre Chambre de métiers et de l'artisanat pour recevoir : le courrier d'information pour la campagne d'apprentissage, le catalogue annuel de formation, le magazine le Monde des Artisans... et

toute information susceptible de vous intéresser.

Adressez un justificatif de votre nouvelle adresse (quittance de loyer ou taxe foncière) au centre de formalités des entreprises qui traitera sans délai votre demande.



CONTACTEZ dès à présent :
le Guichet du CFE/RM
au 0561 104771
ou écrivez-nous à l'adresse
suivante :
cfe@cm-toulouse.fr

Convention Artisanat 2010

Un partenariat avec la ville de Toulouse pour dynamiser l'artisanat



Pierre Pérez et Jean-Luc Moudenc lors de la signature de la convention, en présence de Jean-Jacques Bolzan, conseiller municipal en charge du commerce et de l'artisanat.

Ce partenariat permettra de gagner en efficacité en mettant en commun des moyens et des outils d'étude de façon à favoriser le maintien d'activités artisanales indispensables

Le 30 octobre dernier, Pierre Pérez, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, signaient une convention de partenariat en faveur de l'artisanat. Alors que Toulouse connaît un développement économique et démographique très important, l'artisanat qui représente un secteur à part entière de l'économie locale, doit relever les nombreux défis que représentent les mutations technologiques, les nouveaux modes de consommation, la multiplicité de l'offre commerciale et l'augmentation des prix de l'immobilier.

à la population comme la boulangerie et la boucherie en particulier tout en incitant les entreprises à se démarquer d'une offre standardisée grâce à des produits et des services originaux et spécifiques. Le partage de données statistiques avec la mise en place d'un observatoire partagé permettra d'analyser plus finement l'artisanat local de façon à préserver la diversité et l'équilibre du tissu artisanal.

CONTACT CMA : Sylviane Granier
Tél. : 0561 104759.
Mail : sgranier@cm-toulouse.fr

Collecte

Taxe d'apprentissage 2008

Avec le mois de février vient le moment de s'acquitter de votre taxe d'apprentissage. Comme chaque année, vous allez être sollicités par de nombreux collecteurs nationaux et régionaux.

Par déléation de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne collecte cette taxe et vous a très récemment envoyé le bordereau de collecte.

Pourquoi alors préférer la CMA 31 comme collecteur de la taxe d'apprentissage ?

Parce que vous bénéficiez d'un accompagnement complet : un service entièrement dédié à simplifier vos démarches :

- Assistance téléphonique au numéro vert 0800 19 61 23 pour vous informer sur le calcul de votre taxe.
- Votre déclaration par Internet grâce à « un clic » sur www.cm-toulouse.fr.
- L'assurance que vos formalités et souhaits d'attribution seront réalisés dans les délais impartis.
- Parce que vous êtes sûr que



l'argent que vous aurez versé ira au développement des formations dans les métiers de l'artisanat, permettant ainsi de préparer la relève de vos professions !

N'oubliez donc pas de retourner à la CMA 31 le bordereau accompagné du règlement et des pièces justificatives au plus

tard le 29 février 2008. En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous financez l'avenir de nos métiers. Vous permettez aux centres de formation d'accroître leurs équipements, d'améliorer qualitativement leurs enseignements afin de répondre parfaitement aux besoins des entreprises.

N'hésitez pas à CONTACTER nos conseillères taxe d'apprentissage : Claudy Rivière et Aline Vergnes au 0 800 19 61 23

Avec le Salon RJEEE... Orientation et emploi à Saint-Gaudens

Pôle Expo, elles accueillent des jeunes collégiens en recherche d'orientation et un public jeune et adulte en recherche d'emploi ou de projet d'entreprise. La Chambre de métiers et de l'artisanat sera présente sur deux espaces :

- Le pôle apprentissage avec l'ensemble des CFA et des autres consulaires, le tout sous l'égide de la région qui fait de ce partenariat sur le Comminges, une action test

pour les bassins d'emploi en Midi-Pyrénées.

- Le pôle institutionnel avec le thème de la création/reprise d'entreprise en Pays de Comminges Pyrénées.

CONTACTS :

**Didier Ricou
et Laurette Nouilhan.**
Tél. : 05 61 89 17 57.
Mail : stgaudens@cm-toulouse.fr

CONTACTS

Les services de la CMA

18 bis boulevard Lascrosses
BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6

Standard

Tél. : 05 61 10 47 47
Fax : 05 61 10 47 48
contact@cm-toulouse.fr
www.cm-toulouse.fr

Point Accueil Entreprise (PAE)

Tél. : 05 61 10 47 94
Fax : 05 61 10 47 83

Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 71
Fax : 05 61 10 47 83

Pôle Économique

Véronique Branover
vbranover@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 15

Nathalie Watek
nwatek@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 14
Fax : 05 61 10 47 87

Service formation et orientation professionnelle

■ Centre d'Aide à la Décision (CAD)

Catherine Touzet
ctouzet@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 64
Fax : 05 61 10 47 84

■ Apprentissage

Aurore Améaume Rumeau
aameaume@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 69
Fax : 05 61 10 47 84

Espace formation continue

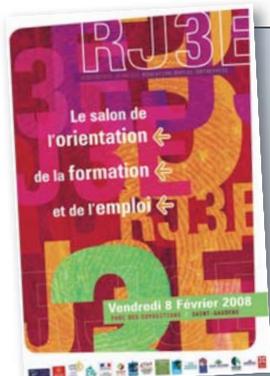
3 rue de Toul
31000 Toulouse
formation@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 10 47 40
Fax : 05 62 27 07 54

Antenne de Saint-Gaudens

4 rue de l'Indépendance
31800 Saint-Gaudens
stgaudens@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 61 89 17 57
Fax : 05 61 89 37 04

Centre de Formation des Apprentis (CFA)

Chemin de la Pyramide BP 25
31601 Muret Cedex 1
cfa@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 62 11 60 60
Fax : 05 61 51 69 59



Les Rencontres Jeunesse Éducation Entreprise Emploi auront lieu à Saint-Gaudens, parc des expositions, le vendredi 8 février prochain. Organisées par Saint-Gaudens

Accompagnement des entreprises

Objectif développement

La CMA 31 lance une opération de détection et d'accompagnement des entreprises porteuses d'un projet de développement, en commençant par le secteur des activités de production.

Celui-ci peut concerner un ou plusieurs domaines du fonctionnement de l'entreprise: organisation de la production, commercial, ressources humaines, qualité, innovation, export, gestion administrative, NTIC...

La première étape de cette action est de rencontrer les entreprises concernées et de cerner leurs besoins liés à ces projets. Un conseiller économique est à votre disposition pour faire le point avec vous sur l'avenir de votre entreprise et vous proposer les premières pistes d'action.

CONTACTEZ-NOUS:
Tél.: 05 61 10 47 14
Mail: fminot@cm-toulouse.fr

Interview de Valéry Comte

Délégué régional INPI Midi-Pyrénées.

CMA: En quelques mots, pouvez-vous nous présenter les missions de l'INPI?

VC: Les missions de l'INPI consistent à délivrer les titres de propriété industrielle: brevets, marques, dessins et modèles et à donner accès à toute l'information sur la propriété industrielle.

CMA: Quel est l'intérêt de la protection industrielle pour le chef d'entreprise?

VC: Le rôle de la propriété industrielle est de valoriser et protéger l'innovation dans toutes les entreprises. C'est l'arme des entreprises innovantes contre les copieurs et les suiveurs. En l'absence de brevet, une PME serait totalement démunie face une grande entreprise qui aurait la capacité de dupliquer son invention et de la diffuser rapidement sur les marchés internationaux.

CMA: Quels conseils pourriez-vous donner aux entreprises artisanales?

VC: Les PME méconnaissent parfois les mécanismes et les intérêts de la propriété industrielle. Je leur conseillerai tout d'abord de se rapprocher des acteurs locaux de l'innovation, notamment de l'INPI, afin de définir leurs besoins réels en matière de propriété industrielle. Puis, naturellement, de se former afin de bien comprendre les enjeux de la propriété industrielle. L'INPI propose à ce titre sur son tout nouveau site Internet inpi.fr, des modules d'e-learning destinés aux non spécialistes. Enfin, rappelons qu'en cas de contrefaçon, seul un titre de propriété industrielle peut apporter la preuve de l'origine de l'innovation.

CONTACTS: INPI Valéry Comte Tél.: 0820 213 213
CMA31 Fabrice Boury Esnault Tél.: 05 61 10 47 93
Mail: fbouryesnault@cm-toulouse.fr



Pozza Motos: « Être plus fort commercialement »



L'innovation commerciale est aussi le fait de l'artisanat. Quatre professionnels toulousains de la moto ont décidé, il y a deux ans, de travailler sur la création d'un pôle « moto » à l'image de ce qui existe à Nantes ou Lyon. L'idée était de rassembler sur un même site les quatre entreprises pour être plus fort commercialement. Le projet est devenu réalité et depuis la fin du premier trimestre 2007, le pôle situé rue Bonin à Toulouse accueille les clients. D'autres commerces et services sont venus compléter l'offre, il s'agit d'un magasin d'accessoires, d'une brasserie, de l'ECF et de la Mutuelle des motards. Tous les professionnels sont indépendants mais comme le confirme M. Robert Pozza, dirigeant de la société Pozza Motos, la dynamique commerciale ainsi créée est intéressante et les retombées sont au rendez-vous.

CONTACTS:
Pozza Motos
Tél.: 05 61 49 19 78
Yam service
Tél.: 05 34 60 68 00
Pacific Bikes
Tél.: 05 62 27 92 40
JBS Motos
Tél.: 05 61 48 35 94
rue louis Bonin
31200 TOULOUSE

Rencontre avec... L'entreprise Julien-C.

L'entreprise artisanale « Julien-C » Easy Connect créée depuis quatre ans a su mettre au point des produits innovants notamment en matière d'éclairage extérieur. Fini les installations complexes, Easy Connect a développé toute une gamme de produits accessibles aux particuliers et aux professionnels (électriciens, paysagistes...) répondant à un besoin du marché. Même les acheteurs de la grande distribution se déplacent pour voir les produits à l'Union.

LMA : Florent Julien, d'où est venue l'idée de mettre au point des produits pour l'éclairage extérieur ?

Florian Julien : Mon entreprise commercialisait des éclairages de Noël mais l'activité trop saisonnière m'a forcé à me diversifier. Notre système de connexion étanche nous permettait de travailler sur des applications en extérieur.

LMA : Innover était donc vital.

F.J. : Dans mon cas, oui. Mais de toute façon, l'innovation ne se conçoit que si vous avez un marché en face. Innover pour innover ne sert à rien.

CONTACT : M. Florent JULIEN
9 rue Apollo - ZAC Montredon - 31240 l'Union
Tél. : 05 61 11 21 00

LMA : le coût de la protection de vos produits est-il élevé ?

F.J. : Bien sûr, il y a un coût mais il faut choisir avec soin ce que l'on doit protéger et la façon de le protéger. La protection juridique est indispensable mais continuer à innover pour avoir un temps d'avance sur les concurrents c'est bien aussi.

LMA : Qu'est ce qui fait la réussite d'un produit innovant ?

F.J. : Il doit répondre à un besoin du



marché mais il faut savoir le vendre en portant une attention particulière à la distribution, au packaging et à la documentation commerciale.

LMA : votre diversification est donc réussie.

F.J. : Pour l'instant, l'activité est soutenue mais nous avons d'autres projets sur des applications en domotique. Nous sommes toujours attentifs aux attentes de nos clients, ce sont eux qui nous indiquent les pistes nouvelles à explorer.

Du neuf pour les jardins

Nous avons rencontré M. Patrick Bedos qui vient de créer son entreprise à Fronton sur un créneau un peu particulier: la réalisation de bordures décoratives.

CMA : Pourquoi se lancer aujourd'hui et sur ce type de produits ?

Patrick Bedos : Il s'agissait de pouvoir développer une prestation innovante sur un secteur d'activité tourné vers l'aménagement des extérieurs. Le procédé de fabrication et le « plus » qu'il apporte m'ont poussé à étudier sérieusement la faisabilité de cette création d'entreprise. Après une formation technique et l'acquisition du matériel aux USA, je me suis lancé et l'accueil est plutôt bon.

CMA : En quoi votre technique est-elle innovante ?

P.B. : Au lieu d'aligner des éléments de bordure, nous réalisons l'ensem-



ble de la bordure d'un seul tenant en pouvant l'adapter en terme de formes ou de couleurs. Ce produit peut intéresser tous les propriétaires de jardin, les paysagistes, les entreprises du BTP et aussi les collectivités locales pour la réalisation des espaces verts ou des parkings. La taille modeste de l'équipement nous permet d'accéder aux espaces déjà existants sans dommage.

CMA : Êtes-vous nombreux à exercer cette activité ?

P.B. : À ma connaissance, nous sommes une quinzaine en France à proposer ce type de prestations. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire connaître notre

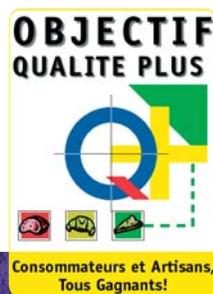


technique mais les nombreuses démarches entreprises auprès de clients potentiels prouvent que le produit intéresse. Il va trouver sa place sur le marché rapidement.

CONTACT : EURL Bordures Déco
Patrick Bedos - 1005 route
de Castelnaud - 31620 Fronton.
Tél. : 06 34 51 19 81
www.bordurejardin.fr
CONTACT CMA : Guy Daimé
Tél. : 05 61 10 47 11
Mail : gdaime@cm-toulouse.fr

La formation c'est aussi sur les marchés

Les références réglementaires ont évolué au niveau européen et de nouveaux textes sont parus dans le cadre du Paquet Hygiène. Les règlements 852 et 853 / 2004 relatifs à l'hygiène des denrées alimentaires et aux règles spécifiques aux denrées animales sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006.



Il s'agit simplement d'une évolution de l'ancienne approche car elle s'articule autour des trois mêmes piliers :

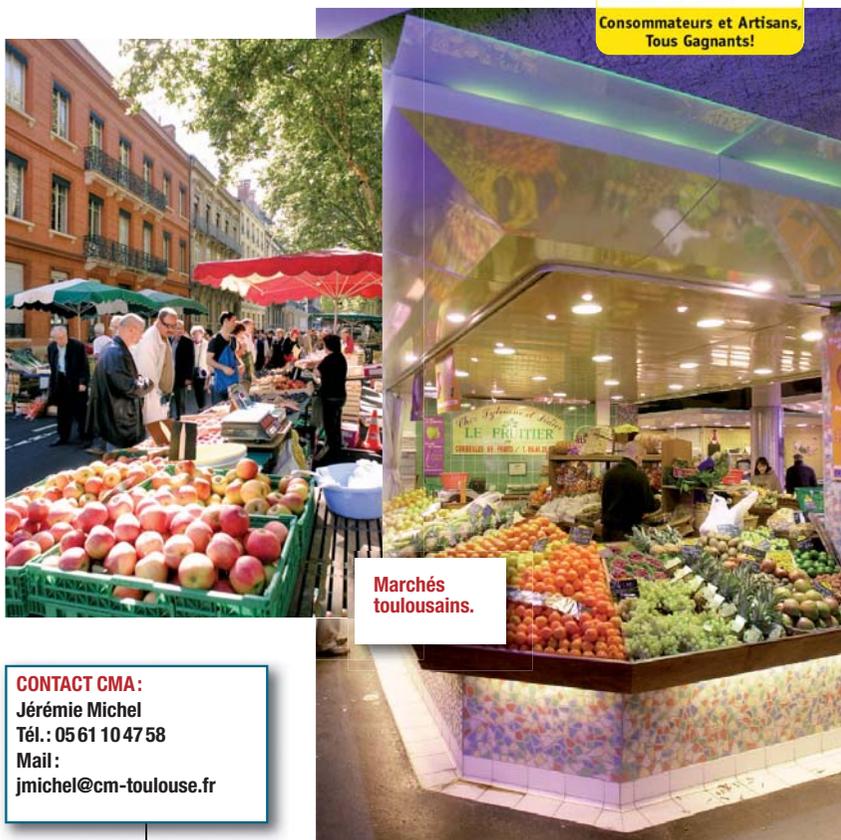
- ▶ La responsabilisation du chef d'entreprise
- ▶ L'obligation de résultat
- ▶ La nécessité d'apporter la preuve de la maîtrise des opérations et de la qualité des produits remis.

Sur ce dernier point, si les exigences sur la traçabilité se sont étendues, les obligations de mise en place d'un système de maîtrise fondé sur la méthode HACCP* où les impératifs de formation à l'hygiène alimentaire sont maintenus.

Dans ce contexte trois stages ont été réalisés pour les professionnels de l'alimentaire des marchés couverts de Toulouse sur le dernier trimestre 2007.

Ces sessions, qui ont regroupé tous types de métiers de l'alimentaire (traiteurs et filières viande, farine ou poisson), ont permis de faire un point sur les impératifs réglementaires et de répondre aux interrogations liées à leur respect dans le contexte particulier du travail dans une loge sur un marché.

* Hazard Analysis Critical Control Point.



Marchés
toulousains.

CONTACT CMA :
Jérémy Michel
Tél. : 05 61 10 47 58
Mail :
jmichel@cm-toulouse.fr

Planning formation du 1^{er} semestre 2008

Stages hygiène alimentaire, pour les professionnels inscrits au Répertoire des Métiers :

- ▶ 4 & 11 février 2008 à Toulouse
- ▶ 31 mars et 7 avril 2008 à Toulouse
- ▶ 21 & 28 avril 2008 à Saint-Gaudens
- ▶ 2 & 9 juin 2008 à Toulouse

Un stage très apprécié

Le stage intitulé : « les techniques de sertissage et la conduite d'autoclave » s'est déroulé les 3 & 10 septembre 2007 dans les laboratoires pédagogiques du CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Muret. Le CTCPA* d'Auch est intervenu auprès de 11 professionnels afin de présenter de façon théorique et pratique les aspects réglementaires liés à la fabrication de conserves. Nos artisans ont visiblement apprécié.

* Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles.

EDF pour les professionnels.

Offre verte kWh Équilibre+® : être pro, c'est aussi s'engager pour l'environnement.

En optant pour kWh Équilibre+®, faites le choix de devenir un acteur du développement durable. Pour tout kWh acheté, EDF s'engage à introduire sur le réseau un kWh d'origine renouvelable. De plus, EDF vous permet de participer au financement de projets de développement des énergies renouvelables dans les pays émergents. Ces projets sont validés par un organisme indépendant accrédité par l'O.N.U, dans le cadre du Protocole de Kyoto. Une démarche concrète et responsable à laquelle seront sensibles votre personnel, vos partenaires... et vos clients.



Pour vous accompagner
dans vos choix énergétiques

0 810 333 776*
edfpro.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

L'avenir est un choix de tous les jours



* Prix appel local, sauf surcoût indiqué par certains opérateurs de téléphonie.

Création-Transmission **Hau**

Semaine de la création reprise **Trophées 2007**

Avec un taux de progression de +15,1 % au niveau national et de +18 % au niveau régional, le nombre de créations d'entreprises continue de progresser. L'artisanat haut-garonnais est quant à lui, passé de 17 000 entreprises à près de 21 000 en moins de 10 ans. Dans cette euphorie ambiante, la Chambre de métiers et de l'artisanat ne cesse de promouvoir l'esprit d'entreprise raisonné. En effet, si l'on ne peut que se féliciter de cette évolution, il ne faut pas oublier les trop nombreux écueils et difficultés que peut générer la mise en œuvre d'un projet de création ou de reprise insuffisamment préparé.

La pérennité des entreprises reste l'objectif majeur de l'accompagnement et du suivi que le pôle entreprise de la CMA propose aux porteurs de projets artisanaux.

C'est pourquoi, monsieur Pierre Pérez, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, a remis, le 29 novembre dernier les trophées de la création reprise à cinq entrepreneurs artisans qui chacun dans leur domaine ont su faire aboutir leur projet.

Au titre de la création d'entreprise, messieurs Boris Linck et Samuel Lamarque se sont vus récompensés pour la constitution de la SARL VG Box, chargée de la conception et de la fabrication de systèmes de culture en intérieur.

Dans le cadre des projets de reprise d'activité l'entrepreneuriat au féminin est à l'honneur, puisque ce n'est pas moins de trois projets menés par des femmes qui ont été primés. Tout d'abord l'entreprise Internet System 31 qui grâce aux efforts

de madame Édith Balière, offre un service de proximité aux particuliers et aux professionnels pour l'installation d'outils de communication.

Mademoiselle Nathalie Frances, vient quant à elle, démontrer une fois de plus qu'il n'y a pas de métiers réservés aux hommes et, que l'entrepreneuriat au féminin peut aisément se conjuguer avec les métiers de la carrosserie et de la peinture automobile. Mademoiselle Lætitia Deleysse, en reprenant l'institut Lætitia Beauté, vous offre un havre où calme et professionnalisme se conjuguent au bénéfice de la beauté et du soin. Dans une ambiance chaleureuse, souriante et reposante; ici le temps marque une pause, la vôtre. Et enfin, c'est avec plus de 10 années d'expériences professionnelles en tant que salarié de la grande distribution que M. David Courdil s'engage dans la reprise et la transformation d'un ancien point chaud en véritable boulangerie artisanale.



CONTACTS :

► **LINCK BORIS ET LAMARCHE SAMUEL**
SARL VG Box
1145 route de Grenade
31530 Saint Paul sur Save
Tél. : 05 34 52 23 26
www.vgbox.fr
► **BALIÈRE ÉDITH**
EURL Internet System 31

76 avenue Étienne Bilières
31300 Toulouse
Tél. : 05 61 49 44 34
http://internetsystem31.fr
► **FRANCES NATHALIE**
EURL Milan Auto
116 avenue de Toulouse
31750 Escalquens
Tél. : 05 61 27 81 97

► **DELEYSSES LÆTITIA**
Lætitia Beauté
1 place Bousca
31750 Toulouse
Tél. : 05 61 25 19 19
► **COURDIL DAVID**
EURL
5 rue des lauriers
Saint Orens de Gameville
Tél. : 06 12 16 49 97

CONTACTS CMA : Christophe Berth - Tél. : 05 61 10 47 21.

Mail : cberth@cm-toulouse.fr

Florence Roth - Tél. : 05 61 10 47 19 - Mail : froth@cm-toulouse.fr

Un mini-pôle commercial au centre du village



Auriac sur Vendinelle à mi-chemin entre Caraman et Revel compte 1 000 habitants et une zone de chalandise d'environ le double avec les petites communes limitrophes. La commune souhaitait redynamiser le commerce local et élargir l'offre commerciale de première

nécessité. Celui-ci se compose actuellement d'une boulangerie, d'une alimentation générale récemment réactivée, d'un café bar avec animations, d'une pâtisserie et d'un restaurant. Un commerce de viandes, boucherie charcuterie et plats cuisinés, qui existait autrefois, compléterait ce mini-pôle commercial en plein centre du village. Il correspond à une demande récurrente de la population locale en particulier des personnes âgées fortement représentées sur la commune et les villages proches. C'est dans cet esprit que l'équipe municipale s'est engagée dans la réhabilitation et l'adaptation d'un local commercial idéalement placé au centre du village. Cette volonté locale s'est croisée avec celle d'un couple audois souhaitant franchir une nouvelle étape dans leur vie professionnelle. La totale complémentarité des

2 associés constitue le cœur de la crédibilité de cette installation : l'expérience diversifiée, polyvalente et la capacité d'adaptation de M. Debrand, le passé commercial et le sens du contact clientèle de M^{me} Martin. Le soutien financier des pouvoirs publics (Fisac, Conseil général...) tant au niveau de la collectivité locale que des artisans commerçants a été précieux pour l'aboutissement de ce projet. La CMA 31 a participé à la préparation de ce projet à travers l'appui d'un conseiller économique. Depuis la mi-octobre 2007, ce bourg du Lauragais a donc retrouvé sa boucherie charcuterie à la satisfaction des Auriacois et Auriacoises et une offre commerciale plus complète.

CONTACTS : Boucherie charcuterie Duo Tradition - 1 rue du Mitron - 31460 Auriac/Vendinelle - Tél. : 06 29 87 52 02.

Stage transmission d'entreprise à Saint-Gaudens

CONTACT : Didier Ricou ou Jean-François Agnés.
Tél. : 05 61 89 17 57.
Mail : stgaudens@cm-toulouse.fr

La transmission d'entreprise est un enjeu majeur en milieu rural. Maintien des services de proximité et de l'emploi, aménagement du territoire sont en effet des sujets d'importance notamment à l'heure où le milieu rural retrouve un attrait avec de nouvelles populations qui s'y implantent. Or, ici en Comminges comme ailleurs, les effectifs d'entreprises artisanales ayant à leur tête des dirigeants en âge de cesser leur activité pour motif de départ en retraite sont importants. Aussi, la Chambre de métiers et de l'artisanat, dans le cadre de sa politique en faveur de la reprise d'entreprise artisanale, a mis en



place récemment sur Saint-Gaudens, des sessions de formation sur la transmission d'entreprise. Animées par un expert-comptable, par un conseiller

retraite du RSI et par un agent économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat, ces journées ont accueilli dernièrement plus de vingt artisans.

Quand on prend goût à la reprise !

En 1998, dirigeant d'une petite entreprise (avec un salarié) d'installation vente de cuisines et de cheminées, M. Jacques Gonzalez ne savait pas que neuf ans plus tard, il serait à la tête d'une entreprise de 19 personnes.

Apprenant que la société « cheminées languedociennes » est en difficulté, il fait une proposition à la barre du tribunal et reprend l'entreprise, ses quatre salariés et plus de 280 litiges à régler ! Redresser l'affaire intéresse Jacques Gonzalez qui a l'habitude de dire qu'il faut prouver ce que l'on vaut. La tâche était difficile mais aujourd'hui le chiffre d'affaires a été multiplié par 4 et le nombre

de salariés est passé à 14. Cette réussite est le fruit de l'implication de tous, salariés et dirigeants qui ont su imposer « Cheminées 31 » sur un marché difficile en veillant en permanence à la satisfaction de la clientèle. M. Gonzalez tient beaucoup à cette notion d'équipe, c'est sûrement un des enseignements de son passé de rugbyman. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En juillet 2007, M. Gonzalez a re-

CONTACT : Cheminées 31
Jacques Gonzalez -
49 bd Thibaud - 31100 Toulouse
Tél. : 05 34 60 86 86
CONTACT CMA : Guy Daimé
Tél. : 05 61 10 47 11
Mail : gdaime@cm-toulouse.fr

pris une nouvelle enseigne « Europe Cheminées » et ses cinq salariés pour pouvoir proposer une gamme plus vaste et plus créative. La croissance externe de l'entreprise répond à des impératifs économiques mais aussi à une opportunité. L'exemple de M. Gonzalez n'est pas isolé car nous constatons à la Chambre de métiers et de l'artisanat que de nombreux chefs d'entreprise choisissent la reprise d'entreprise pour développer leur activité. Aujourd'hui, « Cheminées 31 » se porte bien et M. Gonzalez est à la recherche de deux vendeurs qu'il est prêt à former pour intégrer son équipe.



Transmission / Reprise

Affaires à céder

► Offre 12407

Boucherie charcuterie, plats cuisinés, traiteur. Banlieue Est de Toulouse. 2 salariés. CA : 530 000 euros.

Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► Offre 06407

Garage mécanique auto. Ville de 3 700 habitants à 20 km au Nord de Toulouse. 4 salariés + 1 apprenti. Local de 750 m². CA : 1 147 000 euros.

Florence Roth au 05 61 10 47 19

► Offre 12207

Pressing, Toulouse Lardenne. 1 salarié ; Équipement complet. Local de 90 m². Affaire à développer. CA : 48 700 euros.

Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► Offre 02007

Magasin de fleurs. Ville en pleine expansion au Sud Ouest de Toulouse. Petit centre commercial en bordure axe passager. Magasin climatisé de 50 m². CA : 86 000 euros.

Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► Offre 09006

Salon de coiffure mixte. Commune de 9 000 habitants au Nord Est agglomération toulousaine. Dans petit centre commercial. 2 salariés + 1 apprenti. Salon de 90 m². CA : 114 000 euros.

Florence Roth au 05 61 10 47 19

Repreneurs

► **Pâtissier qualifié**, 13 ans d'expérience, apport financier, cherche pâtisserie/traiteur/boulangerie sur agglomération toulousaine.

Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► **Gestionnaire**, 15 ans d'expérience, cadre commercial, apport financier, recherche entreprise de production ou prestation de services avec salariés.

Hervé Béteille au 05 61 10 47 18

► **Technico-commercial**, cherche à reprendre entreprise dans le secteur du bâtiment (second œuvre) avec 5 salariés maximum, dans la zone du Grand Toulouse.

Florence Roth au 05 61 10 47 19

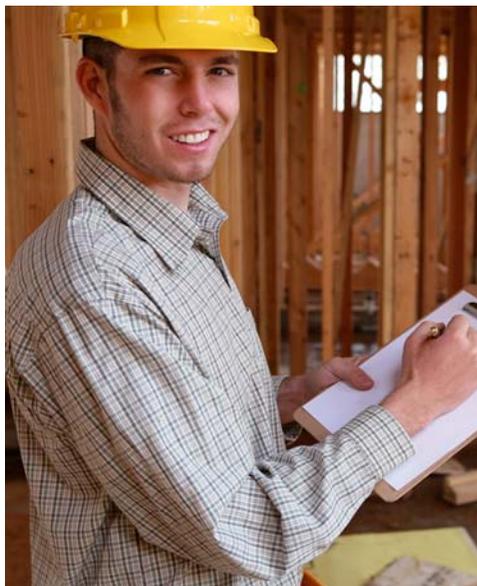
► **Compagnon du devoir**

recherche sur agglomération toulousaine, une entreprise de maçonnerie avec salariés.

Florence Roth au 05 61 10 47 19

Consultez nos offres de vente de fonds sur les SITES INTERNET : www.bnoa.net www.actcontact.net

Mutuelle Partenaire des Professionnels Indépendants SANTEVIE-GERSOISE



Gestion du régime social des indépendants ■
(RSI)

Mutuelle Santé ■

Prévoyance ■

(indemnités journalières, décès, invalidité, dépendance)

Retraite complémentaire ■

Epargne salariale ■

Vos agences SANTEVIE-GERSOISE

- AUCH (32001) - 6 rue de la Somme
- CONDOM (32100) - Boulevard de la Libération
- L'ISLE JOURDAIN (32600) - 29 Boulevard Carnot

 N°Azur 0 810 32 7000

FOR YOUR LOCAL



VOUS AVEZ LA VIE DEVANT VOUS

www.santevie.fr

Les 4^{es} Rencontres de la CMA Artisanat et Université

Les 4^{es} Rencontres de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont eu lieu le 29 novembre dernier sur le thème « Artisanat et Université ».

Devant une centaine de personnes, artisans et étudiants, Stéphanie Loup, maître de conférences à l'université Paul Sabatier a ouvert la manifestation. À cette occasion, elle a fait un point sur les travaux de recherches menés sur les spécificités de l'entreprise artisanale par le laboratoire Gestion et Cognition de l'université Toulouse III - Paul Sabatier.

Ensuite, deux tables rondes, animées par Yann Fernandez, journaliste, se sont succédées.

Première table ronde : les coopérations entre entreprises artisanales et université

Des chefs d'entreprises et des enseignants de l'université Paul Sabatier sont venus témoigner de l'intérêt pour les entreprises à recruter des stagiaires, à embaucher de jeunes diplômés ou à confier des études à des étudiants via des projets tuteurés.

Étaient réunis sur ce thème :

Monsieur Philippe Le Hô, dirigeant de l'entreprise CCTA (Contrôle Chantier et Techniques Anti-Corrosion), madame Bedouret de la société Cap Handi, monsieur Mouton, prothésiste dentaire, société Esthétique et Fonctions,

POUR EN SAVOIR PLUS sur les modalités pratiques de coopération avec l'université Paul Sabatier vous pouvez contacter :
Florence Roth
au 05 61 10 47 19
ou par mail :
froth@cm-toulouse.fr



monsieur Vincent Capel diplômé de l'IUT Génie Mécanique et actuellement apprenti dans la société Esthétique et Fonctions, monsieur Jean-Jacques Marty de la société La Mécanique et monsieur Jean-Pierre Mathe du département Mesures Physiques, IUT A, université Paul Sabatier.

Seconde table ronde : le bénéfice d'une formation supérieure dans un parcours d'entrepreneur

Deux jeunes dirigeants ont expliqué leur parcours et la plus-value apportée par leur diplôme dans la réussite du projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale. Un représentant du secteur bancaire et un enseignant spécialiste de la création d'entreprise sont venus conforter ces témoignages.

Étaient présents :

Monsieur Nicolas Durand, co-fondateur en 2006 avec Mathieu Pauc, de la société Panosol, spécialisée dans les énergies solaires, monsieur Manuel Carvalheiro, reprenneur en septembre 2007 de la société Toulouse Modelage Industriel, fabricant des modèles pour la réalisation de moulages, monsieur Philippe Bauty, directeur d'agence la Banque Populaire Occitane et monsieur Victor Dupuy, enseignant du département Gestion des Entreprises et Administration à l'IUT A, université Paul Sabatier.

Ces rencontres ont permis à tous, entreprises et étudiants, de prendre conscience qu'un rapprochement entre entreprises artisanales et jeunes issus de l'université est une source d'enrichissements réciproques.



SCOT Les Schémas de Cohérence Territoriale en Haute-Garonne

Qu'est ce qu'un SCOT ?

C'est un document d'urbanisme qui fixe, sur un territoire déterminé, les objectifs en matière d'habitat, de développement économique et de déplacements. Il doit définir les orientations générales et les objectifs de l'aménagement du territoire.

Comment se présente un SCOT ?

Un SCOT comprend trois documents :

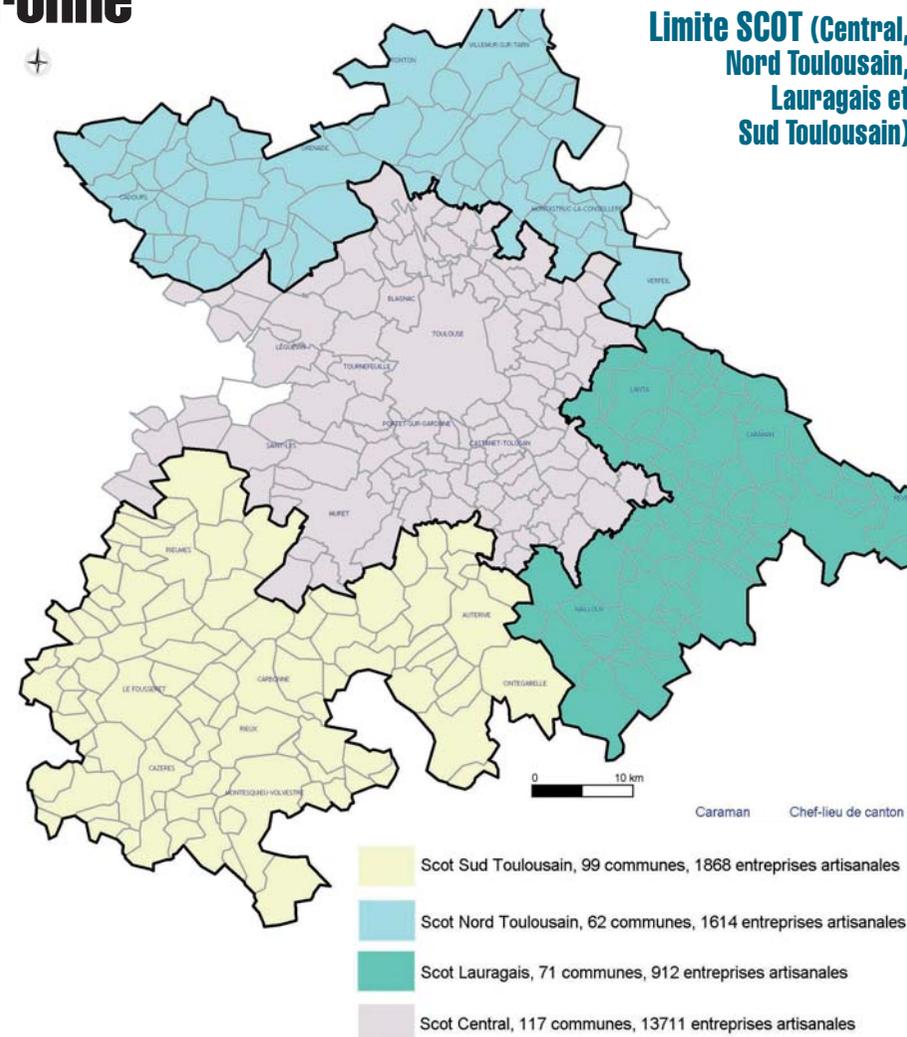
- un rapport de présentation avec un diagnostic du territoire et un état initial de l'environnement. Il explique les choix retenus et les incidences prévisibles.

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document principal, exprime de quelle manière les élus souhaitent voir évoluer leur territoire.

- Le Document d'Orientation Générale (DOG), précise les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels, agricoles ou forestiers. Il explique la mise en œuvre du PADD.

Pourquoi c'est important ?

Le SCOT est opposable au Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex POS), aux opérations foncières et d'aménagement,



aux schémas de développement commercial, aux autorisations d'urbanisme commercial et à d'autres documents concernant l'habitat ou les transports. Un projet

ne s'inscrivant pas dans les orientations définies dans le SCOT ne pourra pas voir le jour. Par exemple, un promoteur voulant créer un centre commercial devra regarder si

son projet est bien conforme aux décisions prises par les élus locaux dans le SCOT. Un SCOT va donc définir sur le moyen terme ce que l'on peut faire ou pas sur un territoire.

Les contributions de la Chambre de métiers et de l'artisanat

Pour chaque SCOT, la CMA a réalisé un état des lieux de l'artisanat local par secteur d'activité. Un point particulier a été fait sur des activités pouvant être liées à l'évolution de la population (boulangerie pâtisserie, boucherie charcuterie, mécanique auto, électricité plomberie). Des propositions ont été soumises aux

élus locaux concernant l'urbanisme commercial et la défense du commerce traditionnel, l'accueil des entreprises (avec l'adaptation des zones d'activités aux besoins des artisans et la mixité activité/habitat) et l'environnement pour notamment proposer des solutions locales aux problèmes des déchets.

CONTACTS :

SCOT Nord : Guy Daimé
Tél. : 05 61 10 47 11.

Mail : gdaime@cm-toulouse.fr

SCOT Sud et Lauragais : François Minot
Tél. : 05 61 10 47 22.

Mail : fminot@cm-toulouse.fr

Interview de Georges Meric, président du syndicat mixte du SCOT Lauragais

CMA : Où en est l'avancement du SCOT Lauragais ?

GM : Le SCOT est actuellement constitué de 61 communes et 4 cantons haut-garonnais et piloté par un syndicat mixte depuis 2006. En octobre 2007, l'extension du périmètre SCOT a été engagée par l'intégration de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois et des communes audoises du Pays Lauragais dans un souci de cohésion et de solidarité territoriale. L'adéquation SCOT/Pays Lauragais facilitera la cohérence du territoire par la recherche d'équilibres, de coopérations et de complémentarités. Parallèlement, le diagnostic stratégique et la définition des enjeux locaux font actuellement l'objet de débats. Le positionnement du territoire Lauragais, base

du pré-Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet d'une validation par les élus en décembre.

CMA : Quelles sont les principales orientations retenues ?

GM : Le projet du Lauragais s'organise autour de pôles primaires et secondaires structurant des bassins de proximité.

Les premières orientations conformément aux priorités de l'InterSCOT sont :

- conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires : l'objectif est d'améliorer le ratio habitants/emplois dans le cadre du schéma économique du Pays Lauragais. L'enjeu est de doter chaque bassin de vie d'un pôle économique majeur

permettant d'irriguer le territoire.

- Assurer un équilibre entre l'urbanisation et les besoins en équipements et services à la population : l'objectif est de doter les pôles d'un niveau de logement social, de services et d'équipements satisfaisants en rapport avec la croissance de population.

- Améliorer les déplacements et les infrastructures du territoire dans et au-delà du SCOT : l'objectif est d'améliorer les déplacements internes au territoire et vers les franges, poursuivre le renforcement en NTIC et développer les modes de transport collectifs notamment avec le pôle urbain.

- Valoriser les espaces naturels et agricoles, gérer de manière économe les

ressources (sol, air, eau, déchets...) et prévenir les risques majeurs : l'objectif est de garantir et améliorer la qualité du cadre de vie (patrimoine bâti, paysage...), les ressources naturelles en tenant compte de la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Lauragais et en préservant les espaces agricoles.

CMA : Quand le SCOT sera-t-il adopté et applicable ?

GM : L'année 2008 sera consacrée à la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. L'année 2009 sera axée sur la réalisation du document d'Orientation Générale rassemblant les prescriptions permettant la mise en œuvre du PADD. Cela permettra d'approuver le document SCOT en 2010 et d'entreprendre son application.

Quelle est la place de l'artisanat ?

L'artisanat est bien évidemment concerné car le développement de notre secteur sera déterminé par les capacités

d'accueil proposées ou par le développement commercial prôné par les élus locaux. La CMA 31 a donc décidé de rédiger pour chaque SCOT périphérique (Nord, Sud et Laura-

gais) un document pour que l'artisanat soit pris en compte

dans la rédaction des PADD (voir encadré p. 34).

CONTACT : Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Lauragais. Mairie d'Avignonnet Lauragais - 4 Place de la Mairie - 11320 Montferrand - Tél. : 0468605654. Mail : scot.lauragais@orange.fr



A NOTER...

Le nouveau sous-préfet de Saint-Gaudens en visite à la CMA

Monsieur Nicolas Honoré, nouveau sous-préfet de Saint-Gaudens, peu de jours après sa prise de fonction, a tenu à rencontrer la CMA de la Haute-Garonne à travers son antenne de Saint-Gaudens. Accueilli par messieurs David Morales et Pascal Sala membre élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat et par Jean-François Agnès responsable de l'antenne, monsieur le sous-préfet a souhaité connaître l'artisanat de l'arrondissement de Saint-Gaudens, ses évolutions, ses réussites et ses faiblesses. Un échange fructueux avec le représentant de l'état qui a souligné toute l'importance de l'artisanat pour l'emploi et les services de proximité en milieu rural et en montagne.

Assemblée générale de la CMA Remise de titres et de qualifications artisanales

L'assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne s'est tenue lundi 10 décembre 2007. À l'issue de la séance, ont été remis les titres de maîtres artisans et les diplômes de BTM, BM, CQP, BCCEA.

► Titre de maître artisan

M. Jean-Michel BEDOCH
Menuiserie bois
M^{me} Zoulikha THIEBAULT
Coiffure hors salon
M. Jean-Louis FERRIERES
Mécanique autos
M^{me} Nadine CERVINO - Coiffure
M^{me} Marie-Claire ERNEST
Composition florale
M. Alain EMERY - Installation
chauffage

► Brevet technique des métiers (BTM) maréchal-ferrant

M. Franck DESNAVAILLES
M. Fabien EYMERIC

► Brevet technique des métiers (BTM) prothèse dentaire

M. ALBENGE Florian
Mlle BECH Émilie
M. BERJOAN Julien
Mlle COUVIGNOU Muriel
M. PINEAU LOUBAT Yoan



M. PIQUEMAL BARROU Patrice
M^{lle} SEGUELA Léopoldine

► Brevet technique des métiers (BTM) pâtisserie

M. GAUCI Nicolas
M. PECH Benjamin
M. RIGAUD Adrien
M. SEGUIN Christophe
► Brevet de maîtrise
M^{lle} BAIERA Julie - Coiffure -
Option : styliste visagiste
M^{lle} CAROZZANI Nelly - Fleuriste
M. JOULIE Philippe

Boulangerie
M^{lle} LELIEVRE Sonia
Coiffure - Option : mixte
M^{lle} SOULAN Emmanuelle

Coiffure - Option :
styliste visagiste
► CQP prothèse dentaire

M^{me} AZAIS Laurence
M^{me} BERNIS Véronique
M. BOURLIATAUX Romain
M^{me} LACAN Émilie
M^{me} MAYET Lucile
M^{me} PECCOLO Julien

Formation dans les métiers de l'automobile

Dernièrement, le CNPA, conseil national des professions de l'automobile présidé par Raymond Vié, la CMA et son président Pierre Pérez ont organisé une soirée de formation sur le diagnostic multi-marque. Réalisé dans le hall d'accueil du fournisseur de pièces automobiles à Saint-Gaudens, la formation a été un succès tant la présence des professionnels venus du Comminges, mais aussi de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées était importante. Tous les artisans et leurs salariés ont manifesté à l'issue de la présentation de l'outil leur remerciement pour cette formation décentralisée au plus près de leur entreprise.

M^{me} TRAN Patricia
M. TRAORET Roger

► BCCEA

M^{me} BARBAS Françoise
M^{me} LEGARE Véronique
M^{me} POLIDO SOTO Maria
Soledade
M^{me} TECHER Christiane

La formation continue à la CMA: des nouveautés en 2008!

Qu'il s'agisse de la gestion, de l'organisation comptable, de la bureautique ou du management, la CMA propose **40 formations** aux artisans, à leur conjoint ou à un salarié de l'entreprise. L'un d'eux saura certainement vous séduire!

Pour le 1^{er} trimestre 2008, nous continuons les stages classiques (comptabilité, bureautique, vente, Internet) et nous innovons avec quelques nouveautés pour mieux répondre aux préoccupations des artisans. Le coût est pris en charge par le FAF Artisans, il reste 16 euros/jour à la charge du chef d'entreprise!

Testées en 2007, nous poursuivons les journées flash spécial créateurs d'entreprise: conçus pour les entreprises nouvellement créées, ces stages d'une journée permettent de mieux anticiper les problèmes rencontrés

lors des 3 premières années d'activité.

■ « **Maîtrisez votre micro-entreprise** » :
18 février ou 10 mars.

■ « **J'organise la gestion
de mon entreprise** » : 19 mars.

■ « **Les bases de la vente** » :
13 février ou 11 avril.

■ « **J'organise mon outil informatique** » :
30 janvier ou 26 mars.

Le point faible de l'entreprise artisanal, le domaine commercial! Osez un stage de communication, vente ou stratégies commerciales.

■ « **Mieux communiquer au travail** » :
les 7 et 8 février.

■ « **Dynamisez votre point de vente** » :
les 13 et 14 mars.

Et pour mieux répondre à vos attentes, les nouveautés prévues en 2008:

■ **Une journée pour mieux comprendre la paie** (bulletin, charges sociales, cotisations...):
le 28 janvier, ou le 25 février.

■ Un stage de bureautique sur « **PowerPoint** »
pour comprendre le logiciel et ses utilisations,
le 31 janvier et 1^{er} février

■ **Des cours d'espagnol**, quel que soit votre
niveau à partir de janvier!

POUR TOUT RENSEIGNEMENT sur les stages,
les dates et les inscriptions: ■ **Service
formation continue de la Chambre de métiers
et de l'artisanat, 18 bis bd Lascrosses
à Toulouse. Frédérique Ciécka 05 61 10 47 28.
Marie-Laure Lacassagne 05 61 10 47 91.**
■ **Espace Formation, 3 rue de Toul à Toulouse.
Rose-Marie Ottavi 05 61 10 47 40.**
Mail : formation@cm-toulouse.fr
Toutes nos formations sont présentées
sur www.cm-toulouse.fr

ALPHA
com CONCEPTION
GRAPHIQUE

*Marquage Publicitaire
sur tous supports*

Enseignes Panneaux
Véhicules Vitrines
Lettrage Adhésif
Coupes & Trophées

☎ 05 62 751 651

Fax : 05 62 751 650

alphacom31@wanadoo.fr

408, route de Launaguet - 31140 LAUNAGUET
www.alphacom31.com

Charles
location

matériel pour peintres
vente, location, pièces détachées
centre SAV agréé Wagner

Centre de Gros Larrieu 6, rue André Clou 31094 TOULOUSE Cedex

Tél. 05 62 20 08 74 - Fax 05 62 20 08 75

Site Web : charles-location.com - E-mail : info@charles-location.com



TOVEM

VENTE & LOCATION DE BUNGALOWS

- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix....
- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix....

Notre métier
Ecouter - étudier - apporter des solutions
Nos compétences
La conception, la réactivité et notre proximité
Votre contact
(pour votre service 06 74 08 03 74
Patrick Mazière)



- Module adossable & empilable
- Module simple ou isolé, chauffé et climatisé
- A la location et à la vente
- Livré et installé



**VOTRE
BATIMENT
EN 24 HEURES**



- Superficie de 17 à 525 m²
- Isolé ou non
- Logement
- Atelier
- Entrepôt
- Exposition

RN20 lieu dit capy - 31790 Saint Jory • Tél. 05 61 37 03 80 • Fax : 05 61 37 03 13 • www.tovem.com - location@tovem.com



**Location de matériel
aux professionnels
et particuliers**

Pelles, tracto-pelles, chariots télescopiques, compresseurs, bétonnières, compacteurs, scies à sol, plaques vibrantes, petits matériels divers.

L'entreprise MP Loc vous apporte une écoute et un savoir-faire. Une équipe de professionnels à votre service pour tout achat ou location de matériel BTP.



Livraison sur toute la France
Possibilité de location avec chauffeur

Tél. : 05 34 51 57 91
Fax : 05 61 44 57 79
Mobile : 06 23 92 27 25
Mail : mgtp.31@wanadoo.fr
Site : mploc.com
15, rue Joseph Cugnot - ZI Joffrey
31600 Muret (France)



Prévifrance, ma mutuelle sur mesure!

Organisme RSI Mutuelle agréée par l'Etat conventionnée

Découvrez notre offre réservée aux travailleurs non salariés

- Votre régime obligatoire
- Votre mutuelle santé
- Votre maintien de revenus
- Votre retraite "Loi Madelin"

Nos conseillers se déplacent,
prenez rendez-vous avec eux...

0 820 488 588
0,09€/mn depuis un poste fixe

message@previfrance.fr



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - RNM 778 950 669

www.previfrance.fr

Restauration du patrimoine Diversité et richesse des savoir-faire de Haute-Garonne

13 candidatures d'excellent niveau au Prix SEMA 2007 des professionnels de la restauration.

Le 22 octobre, dans les salons du Conseil général, le président de la CMA 31, Pierre Pérez, Joseph Lafuste, représentant le Conseil général et Philippe Coppel délégué départemental SEMA, ont remis le prix départemental SEMA 2007 à Jean-Marc Stouffs pour la restauration des peintures murales des chapelles hautes 12N et 13N de la cathédrale Sainte Cécile d'Albi. Réalisé sous la Maîtrise d'ouvrage de la conservation des monuments historiques, ce travail a parfaitement respecté les règles et l'éthique en matière de restauration - conservation de patrimoine. Formé auprès de l'Opificio Delle Pietre Dure à Florence, l'IC-CROM à Rome, le laboratoire des monuments historiques de

Champs/Marne, Jean-Marc Stouffs est également titulaire d'une licence d'histoire de l'art et d'un master 1 en restauration des biens culturels. Il crée son entreprise en 1989 et ses réalisations dépassent largement le cadre local avec des références chantiers en France, Italie et Espagne. En recevant ce prix doté de 1 000 euros de la part de la Chambre de métiers et 1 000 euros offerts par le Conseil général, monsieur Stouffs a tenu à souligner l'importance du travail d'équipe, rendant ainsi hommage à l'ensemble des artisans œuvrant pour la restauration du patrimoine. Ces talents sont nombreux en Haute-Garonne, comme en témoigne l'ensemble des réalisations présentées à cette édition 2007.



Jean-Marc Stouffs, gagnant du prix départemental pour la restauration de peintures murales, en compagnie de Pierre Pérez, président de la CMA.



1 Restauration du « **Saint Jérôme dans le désert** » attribué à José Ribéra (1591-1652) par Céline Bouquet, restauratrice de tableaux à Castanet-Tolosan.

2 Restauration de la reliure et blasons d'une « **Histoire de la région** » de la première moitié du XVIII^e. Par Jacques Bouville - Garric-Bouville - relieur à Toulouse.

3 **Une pendule à orgues et automates** des années 1820 par Philippe Crasse - Le Ludion, restaurateur et fabricant d'orgues mécaniques à Toulouse.

4 La restauration de la **chapelle du Castelet** (1845) à Toulouse par Xavier Courrège, maçon - facadier à Toulouse.

5 Restauration d'un **fauteuil Napoléon III** en acajou par Jérémie Cros, ébéniste à Toulouse.

6 Restauration d'une huile sur toile « **Portrait d'Homme** » de Louise Collomb Agassis, fin XIX^e par Isabelle Leuret, restauratrice de tableaux à Gratenour.

7 Restauration d'une **façade XIX^e néoclassique** du style ionique, allées d'Etigny à Luchon par Pierre Mangin, plâtrier à Pechabou.

8 Restauration d'**une paire de boucles d'oreilles or et diamants**, production en pièce unique, début XX^e par Christiane Mezzolani - Bijouterie Carats à Toulouse.

9 Restauration complète d'une **cheminée dans un château XVIII^e** du Lauragais par Michel Popovitch, plâtrier à Toulouse.

10 Restauration de la **grande porte principale de l'Hôtel d'Assézat** à Toulouse par David Rolland - Ateliers du Lauragais, menuisier - ébéniste à Quint-Fonsegrives.

11 Restauration des **peintures d'un plafond décor XIX^e « Maison des Cariatides »** rue des Marchands à Toulouse par Soraya Henriqués de Souza, restauratrice de peintures murales et sculptures à Toulouse.

12 Restauration d'**un buffet en chêne de style régional**, inspiration Louis XV par Didier Lis, ébéniste, restaurateur à Plaisance du Touch.

CONTACT CMA :

Nadine Cazes

Tél. : 05 61 10 47 20

Mail :

mcazes@cm-toulouse.fr

Artisanat d'art Itinéraires départementaux, route régionale

L'ouverture au tourisme de découverte économique: une véritable opportunité pour les artisans d'art. La diversité de l'offre touristique de la Haute-Garonne offre aux entreprises un contexte favorable. Les enquêtes menées par le comité départemental du tourisme démontrent l'intérêt croissant du public pour ce tourisme différent. Ce thème actuellement sous-exploité, constitue un vecteur de développement tant en terme de marché que d'image.

Dans le cadre d'une véritable politique au service de l'artisanat d'art, la CMA de la Haute-Garonne souhaite mettre en place des actions de promotion et de valorisation pour renforcer la notoriété des artisans d'art et leur permettre de développer leurs parts de marché. La création d'itinéraires touristiques de découverte d'ateliers et savoir-faire à travers un maillage de sites majeurs « Patrimoine et découverte » du département et des villes labellisées « ville et métiers d'art » favorisera le développement des territoires avec des retombées commerciales pour les entreprises. Cette action s'inscrit naturellement dans la réalisation du projet régional de la Route des

métiers d'art, à l'initiative d'une volonté commune de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat et du réseau des chambres de métiers de Midi-Pyrénées, pour créer une vitrine des savoir-faire avec les objectifs suivants :

- Lier l'artisanat d'art et le tourisme.
- Faire la promotion des métiers d'art et des entreprises.
- Contribuer au développement de la filière.

CES ACTIONS VOUS INTÉRESSENT :

merci de nous retourner le coupon ci-joint. Il nous permettra de vous contacter pour vous associer à la mise en œuvre de ces projets.

Demande de contact Tourisme de Découverte Économique/ Route des métiers d'art

Nom/Prénom :

Entreprise :

Activité :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je suis intéressé par les actions de promotion des métiers d'art (découverte économique, itinéraires, route régionale des métiers d'art...)

Coupon à retourner **AVANT LE 8 FÉVRIER 2008** par courrier
CMA 31 - 18 bis bd Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse cedex,
par fax : 05 61 10 47 54 ou par mail : ncazes@cm-toulouse.fr



10



11



12

Centre de formation des apprentis à Muret Inauguration du pôle automobile

Le 6 novembre 2007, sous la présidence de Martin Malvy du Conseil régional et de Pierre Pérez, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, le nouveau pôle automobile du CFA à Muret ouvrait ses portes.

1 800 m² dédiés à la formation des métiers de la mécanique auto, moto, de la carrosserie et de la peinture en carrosserie. Suite à un transfert de la section « carrosserie » du CFA de l'industrie, plus de 500 apprentis, seront désormais formés à Muret, encadrés par une dizaine d'enseignants spécialisés. De nombreux professionnels étaient présents ce jour-là, à l'inauguration, pour découvrir les nouveaux locaux. Des salles de cours lumineuses et aérées, ainsi que des ateliers équipés de matériel à la pointe de la technologie, comme, par exemple, les cabines de peinture. La profession, satisfaite, réclamait en effet depuis plusieurs années la mise aux normes des ateliers et l'adaptation des outils de formation des apprentis aux techniques actuelles. Martin Malvy a salué le

dynamisme des équipes de l'établissement et a rappelé le soutien de la région pour l'apprentissage et en particulier pour le CFA : 1,2 million d'euros ont en effet été consacrés à la construction des bâtiments et 452 000 euros aux équipements pédagogiques. L'événement a été aussi marqué par la remise des clés du CFA par Jean Delmas, Président de la Chambre de métiers de 1975 à 1999, à Pierre Pérez, comme la tradition l'exige... M. Delmas avait lui-même reçu les clés de son prédécesseur le 24 janvier 1980, jour de l'inauguration du CFA. De nouveaux projets sont déjà à l'étude pour améliorer les conditions d'accueil et de formation des apprentis : restructuration du pôle administratif, agrandissement du pôle paramédical ou encore la création de nouvelles salles de cours.



En 1980, le président Delmas inaugure le CFA...



... en 2007, la vice-présidente, M^{me} Iborra, le président Malvy, le président Pérez et le vice-président Maury inaugurent le pôle automobile.

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Chemin de la pyramide - BP 25 - 31601 Muret cedex 1
Tél. : 05 62 11 60 60. Fax : 05 61 51 69 59. Mail : cfa@cm-toulouse.fr



Pleins feux sur... Le CFA au Salon de l'auto

Opération « Construis-moi une voiture »

Au cours du Salon de l'auto qui s'est déroulé du 17 au 25 novembre 2007 à Toulouse, l'espace « les Métiers de l'Automobile », a accueilli les apprentis du CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne à Muret, ainsi que les jeunes des sections carrosserie peinture et mécanique auto des CFA, lycées techniques et lycées professionnels de la

région. Pendant 10 jours, plus de 200 participants se sont relayés pour démonter, remonter, mettre en état de marche et contrôler des véhicules sous les yeux des visiteurs. Cette action initiée par M. Vié, président du CNPA, a permis d'informer 1 500 collégiens qui ont pu découvrir les métiers de l'automobile, encadrés par des étudiants. Plus généralement, c'est l'ensemble des visiteurs qui ont été ainsi sensibilisés à l'évolution technologique du secteur.

Réhabilitations

Nous assurons l'avenir de vos métiers

Depuis plusieurs années, le centre de formation d'apprentis à Muret a fait l'objet de plusieurs réhabilitations imposées par des mises en conformité.

2000 : mise aux normes européennes des différents laboratoires des métiers de l'alimentation. Ce sont aujourd'hui plus de 1 150 jeunes qui se forment sur ces métiers en suivant des filières de formation complètes.

Octobre 2007 : ouverture du nouveau pôle automobile avec la création d'un atelier de carrosserie peinture mais également la rénovation des ateliers de mécanique.

Un impératif pour notre centre : évoluer en même temps que nos métiers en formant les jeunes aux nouvelles techniques, en dispensant des

formations individualisées, de qualité, répondant aux besoins des professionnels.

Aujourd'hui, nous devons continuer notre effort de rénovation en permettant aux jeunes des filières du paramédical, optique et prothèse dentaire, de pouvoir se former dans des conditions optimales. Pour cela, de nombreux investissements sont nécessaires pour aménager de nouveaux laboratoires et le soutien des entreprises artisanales nous est particulièrement nécessaire. D'ici quelques jours, vous allez recevoir par courrier le



bordereau d'appel de la taxe d'apprentissage. Comme vous le savez, celle-ci constitue une source de financement essentielle pour les centres de formation. Vous voulez, vous aussi, participer à notre effort de modernisation des équipements et des matériels nécessaires au développement et à la qualité des formations adaptées à vos

attentes?

Alors n'hésitez pas : il vous suffit d'adresser votre paiement de la taxe d'apprentissage à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne en mentionnant sur le bordereau : affectation aux établissements : « CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne ».

Formations aux métiers de l'automobile

Carrossier(re)

CAP : carrosserie réparation (Niveau V)

CAP : peinture en carrosserie (Niveau V)

BEP : carrosserie (Niveau V)

Mécanicien(ne)

CAP : maintenance des véhicules automobiles, options véhicules particuliers, motocycles et

véhicules industriels (Niveau V)

CQP : Opérateur Service Rapide (Niveau V)

CQP : Technicien Électricien Électronicien Automobile

(Niveau IV)

BEP : maintenance des véhicules et des matériels options motocycles et véhicules particuliers (Niveau V)

Mention complémentaire :

maintenance des systèmes embarqués de l'automobile (Niveau V)

Mention complémentaire :

maintenance des moteurs diesels et de leurs équipements (Niveau V)

BAC PRO : maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières (Niveau IV)



Peinture et fourniture pour la carrosserie

**4 RUE MAURICE CAUNES
31200 TOULOUSE**

**TEL : 05 61 26 29 16
FAX : 05 61 26 29 17**

Transformez votre taxe en investissement

Affectez votre taxe d'apprentissage au CFA de la CMA de la Haute-Garonne

Financez la formation de vos futurs salariés

Le centre de formation des apprentis répond aux besoins de qualification du CAP au BTS, dans les métiers de l'Alimentation, de l'Automobile, de la Prothèse Dentaire et de l'Optique.

Préparez l'avenir de votre société

Lors du règlement de votre taxe d'apprentissage (avant le 29 février 2008), désignez en affectations préférentielles le centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, vous contribuerez ainsi au financement de la formation de plus de 1 000 apprentis. Vous investirez dans une formation professionnelle quali-

fiante et en constante évolution.

Simplifiez vos démarches

La CMA de la Haute-Garonne, organisme collecteur délégué de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées, a mis en place un service pour faciliter vos démarches. Deux outils sont à votre disposition :

- une assistance téléphonique au n° vert 0 800 19 61 23,
- un service Internet : www.cm-toulouse.fr (déclaration en ligne).

CONTACTS : Claudy Rivière, Aline Vergnes.
Tél. 05 61 10 47 31.
Mail : criviere@cm-toulouse.fr ou avergnes@cm-toulouse.fr

Un week-end gourmand ! Premier Salon « Le chocolat dans tous ses états »

Le chocolat, fidèle à sa réputation, a déclenché les passions...

Une délicieuse odeur de chocolat flottait dans l'air ce week-end du 24 novembre dans le hall 7 du parc des expos, mêlant assemblages subtils d'arômes et de parfums pour ce 1^{er} Salon « Le Chocolat dans tous ses états ». Durant 2 jours, artisans chocolatiers et syndicats professionnels, fervents défenseurs de la fabrication artisanale du chocolat en ont vanté les qualités gustatives. Cette première édition du salon du chocolat a su trouver sa place tout naturellement à Toulouse.

« Le chocolat dans tous ses états » a été organisé par Valérie Clarmont, Société Amaria-Events, en partenariat avec la Dépêche du midi, la Ville de Toulouse et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne.

Plusieurs manifestations se sont succédé tout au long des deux journées : défilé de robes en chocolat, dédicaces, conférences... Mais le public a particulièrement apprécié la fontaine géante, impatient de tremper fruits et friandises sous le chocolat fondant.

Aux côtés des 37 exposants qui rassemblaient une foule de plus en plus nombreuse dans les allées, le CFA à Muret a remporté aussi un vif succès grâce aux démonstrations de moulage et de trempage réalisées par les apprentis de la section chocolaterie. Quant aux parents, ils ont été séduits par l'atelier de création pour les enfants encadrés par les enseignants. Parions que parmi ces enfants se cachent de futurs chocolatiers.

Même s'il est encore tôt pour dresser un bilan précis à l'heu-

re où ces lignes sont écrites, environ 12 000 visiteurs ont découvert ou redécouvert ce week-end le chocolat de qualité, fruit de l'artisanat.



La Bonbonnière.



Tête de Cabosse.



La compagnie du chocolat.



Les jardins d'Hélène maison de la violette.



Au poussin bleu.



Les apprentis chocolatiers du CFA.



Chocolats Olivier.



Chocolatier Criollo.



Ornements en chocolat par la Maison Pillon.



Syndicat des pâtisseries.



Atelier de fabrication pour les enfants.



DLys des couleurs.

Martres Tolosane Succès pour le 7^e Salon des arts et du feu

Près de 20000 visiteurs, plus de 110 exposants artisans et artistes dont l'ensemble des faïenciers de Martres Tolosane. Le succès a été encore une fois au rendez-vous.

Relevée cette année par la présence chaleureuse et disponible de l'artiste Tournain, l'édition 2007 a été un succès populaire et commercial pour les exposants. Quand aux organisateurs, ils se sont félicités de l'image du salon auprès du public. Celui-ci a été questionné à la sortie de la manifestation et a répondu par un niveau de satisfaction élevé : note générale de 8/10, 40 % des visiteurs ont acheté, le panier moyen étant autour de 50 euros avec des pointes au-delà de 1500 euros pour quelques acheteurs passionnés. Le salon a été inauguré en présence de nombreuses personnalités autour de Brigitte Redinger maire de Martres Tolosane. Frédéric Antoine représentait



Pierre Pérez, président de la CMA, et était accompagné par son directeur, Yves Yvinec. La Chambre de métiers, en qualité de partenaire, a animé ce salon en organisant un concours récompensant la qualité des savoir-faire et la mise en valeur des stands des artisans. Le jury était composé de la Banque Populaire Occitane, de la société des ciments Lafarge et de l'of-

fice de tourisme de Martres Tolosane. Le prix de la CMA, un trophée réalisé par la faïencerie Cabarré de Martres, a été remis par Frédéric Antoine à une artisanne céramiste Michèle Janisset de Puivert dans l'Aude. La cité artiste a une nouvelle fois réussi son pari : valoriser et promouvoir la ville autour de son patrimoine constitué par l'artisanat des métiers d'art.



Chocolatier Thierry Aimé.



Chocolatier Pillon.



Chocolatier Castan.



Léopold Biscuiterie fine.

Prix artisanat d'art de la Chambre de métiers et de l'artisanat 2007

À l'occasion du salon des Artisans d'Art de Toulouse, qui s'est déroulé du 8 au 16 décembre 2007, madame Mireille Bozzetto de l'atelier de création sur verre MI-CREA a reçu le prix CMA pour son tableau en fusion sur verre.



CONTACT : MI-CREA
11 impasse Louis Plana
31500 Toulouse
Tél. : 06 88 88 62 80

Frédéric Antoine, représentant le président Pierre Pérez, et Mireille Bozzetto.

Le savoir-faire à la mode !



Le 20 novembre dernier, la mode était au rendez-vous de ce troisième défilé « Éléance et Courtoisie », organisé par M^{me} Annie Ros entourée des Maîtres artisans de l'Intersyndicale du Vêtement. Sous la présidence d'honneur de M^{me} Brigitte Malvy, une dizaine de mannequins ont présenté la collection « Art et création ». Couturières, tailleurs, fourreurs et modistes ont exprimé leur talent et décliné leur savoir-faire devant de nombreux invités. Le public a salué le professionnalisme et le talent mis en œuvre pour la réalisation des pièces en remerciant les organisateurs pour la qualité du défilé qui leur a été offert.

A NOTER

L'Outil en Main



Transmission de savoir-faire entre les générations

L'objectif de cette association est de contribuer à la revalorisation des métiers manuels en organisant des séances d'initiation, au profit de jeunes de 9 à 14 ans. L'Outil en main permet aux artisans retraités, chargés d'expérience de transmettre aux jeunes générations les gestes de leur métier et un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres. L'Outil en Main de Toulouse a bénéficié de l'appui de la Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment (188 route de Revel à Toulouse) qui les a accueillis et leur a permis de démarrer ces séances, le 3 octobre dernier. Nous souhaitons attirer de nouveaux professionnels disponibles et bénévoles (charpentier, menuisier, ébéniste, maçon, serrurier, tailleur de pierre, faïencier ou électricien). Nos hommes ou femmes de métier, qui vivent cette expérience, affirment prendre beaucoup de plaisir à transmettre un peu de leur savoir-faire et être les acteurs de ce lien intergénérationnel. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT : Serge Lliehi
Tél. : 06 09 06 09 46
Mail : oem.tlse@free.fr
www.loutilenmain.asso.fr

Les collégiens découvrent les métiers de l'artisanat

Découverte des métiers de l'artisanat pour de jeunes collégiens en 3^e : un partenariat réussi entre le collège et la Chambre de métiers et de l'artisanat.



M^{me} De Laizir, M^{me} RECHT et les collégiens de la 3^e option découverte professionnelle.

Pour les collégiens de 3^e ayant choisi une option de 3 heures par semaine sur la découverte des métiers, le collège Louisa Paulin à Muret a bâti un enseignement basé sur la réalisation par l'élève d'un dossier sur la construction de son projet professionnel. Tout au long de l'année, l'élève recherche et collecte des informations via Internet, le CIO, le CDI du collège, sur un secteur d'activité qui l'intéresse, en répertoriant les différents métiers et formations pour y parvenir. En parallèle, le collège organise l'intervention de divers professionnels et intervenants. Interview de M^{me} Recht, professeur de français au Collège Louisa Paulin à Muret et co-responsable avec M^{me} De Laizir de la 3^e option découverte professionnelle.

CMA 31 : Comment est né le partenariat entre le collège et la Chambre de métiers et de l'artisanat ?

M^{me} Recht : Il y a 3 ans lors de la mise en œuvre expérimentale, de la 3^e découverte professionnelle,

il m'est apparu tout naturel, étant femme d'artisan, de contacter les services de la CMA 31 pour les solliciter en tant que partenaires susceptibles de nous mettre en contact direct avec le monde professionnel.

CMA 31 : Concrètement, quelles sont les actions que vous avez menées avec le concours de la CMA ?

M^{me} Recht : Notre partenariat s'est orienté vers trois axes :

- Des visites d'entreprises organisées par le Centre d'Aide à la Décision de la Chambre de métiers. C'est l'opportunité pour nos élèves de voir les différents postes de travail. Comme par exemple au sein du garage de M. Richart : postes de mécanicien, carrossier mais aussi secrétaire, vendeur sans oublier bien sûr celui de chef d'entreprise. C'est aussi l'occasion de discuter avec les salariés pour connaître leurs parcours, les raisons du choix du métier et les conditions d'exercice.

- Un accueil chaque année au

centre de formation des apprentis à Muret pour découvrir les ateliers, les laboratoires, et échanger avec les enseignants et les apprentis.

- Une réunion d'information collective sur le dispositif apprentissage animée par les conseillers CAD présentant les techniques de recherche d'emploi et les formalités pour l'établissement du contrat. Cette réunion est organisée à Toulouse, dans le cadre d'un travail sur l'autonomie des jeunes, qui parfois appréhendent d'aller au-delà de Muret, nous travaillons ainsi la mobilité avec leur venue au sein de la Chambre de métiers (voyage de Muret à Toulouse en train, bus et métro dans la ville).

CMA 31 : Globalement quel est le bilan de ce partenariat.

M^{me} Recht : Le partenariat engagé avec la CMA s'est révélé fort bénéfique pour nos élèves de 3^e DP. Cela nous amène tout naturellement à le développer. C'est ainsi que nous souhaiterions pour cette année scolaire associer la CMA et des professionnels à travers elle, pour siéger à la soutenance des rapports de stage de découverte de l'entreprise menée par nos élèves de 4^e. En effet, le projet d'établissement, conduit par notre principal M. Lamaud, inclut l'orientation comme un des axes prioritaires dès la classe de sixième.

Pour l'Intelligence de la main 2008

Prix Liliane Bettencourt d'un montant de 50 000 euros



L'édition 2008 est réservée aux métiers d'art du textile : artisans qui créent, ennoblissent, ornent les textiles ou qui les transforment. Dossier de candidature et règlement du prix à demander auprès de la Fondation Bettencourt Schueller 27-29 rue des Poissonniers 92522 Neuilly-sur-Seine cedex. Tél. 01 41 92 94 87 ou téléchargeable sur le site Internet www.fondationbs.org

Date limite de réception des dossiers : **LUNDI 14 AVRIL 2008**



Foire artisanale d'Auterive Le dynamisme d'un terroir

L'Association des artisans du Canton d'Auterive, en partenariat avec la municipalité, a organisé les 19, 20 et 21 octobre 2007 sa 18^e Foire artisanale avec pour thème « le dynamisme d'un terroir ». L'entrée gratuite et la convivialité reconnue de cette manifestation ont été pour les visiteurs l'occasion de rencontrer plus de cent exposants présents. De nombreux contacts ont été pris sur les différents stands. L'artisanat est confronté à la question du renouvellement des générations. Le travail de formation initiale ou continue est une nécessité pour assurer la transmission des savoir-faire. Fort de ce constat, nous avons souhaité mettre en avant des jeunes lauréats méritants qui contribuent à donner une

image valorisante de l'artisanat. Étaient présents sur le stand de l'Association, l'association des vieux outils, le Centre de formation des apprentis avec de nombreux jeunes ayant reçu des récompenses, ainsi que les Compagnons du devoir qui ont présenté

leurs œuvres. Sous un soleil radieux, de nombreuses animations se sont succédé tout au long de ces trois jours, notamment avec le concours des scieurs de long qui fut très apprécié par le public. Ce fut une belle édition.

Le président de l'ACA, Philippe PY



A NOTER

Association Ethicum L'éthique en entreprise

Ces dernières années des concepts tels que « Développement Durable » ou « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) sont apparus dans les discours et (parfois) dans les actes. Il s'agit principalement de mettre en œuvre des « bonnes pratiques » concernant les volets sociaux économiques et environnementaux dans le fonctionnement des entreprises ce que les plus petites d'entre elles font la plupart du temps...

« naturellement » ! Une association née dans le sud-est en 2002 et qui se développe désormais en Midi-Pyrénées va plus loin et propose, sur la base de valeurs avant tout humaines, de mettre en action des principes éthiques qui favorisent la rentabilité et la pérennité des entreprises de toutes tailles car ces principes sont d'abord ceux personnels du « chef d'entreprise » quand bien même il travaillerait seul. Au travers d'ateliers, elle organise des échanges qui se veulent très pragmatiques et utiles, entre responsables d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités.



POUR EN SAVOIR PLUS,
adressez-vous à
M^{me} Pietrolongo,
Responsable Développement
d'Ethicum Sud-Ouest
au 05 62 75 58 16 ou sur
me.pietrolongo@ethicum.org



Donations et legs Un acte de générosité et de solidarité

Depuis 8 ans, notre association de chiens Guides d'Aveugles a remis 60 chiens. Ces chiens guides d'aveugles apportent aux

personnes déficientes visuelles une sécurité, une liberté et une autonomie plus importantes dans leurs déplacements. C'est aussi un compagnon sûr et fi-

dèle de tous les instants. Nos chiens sont remis gratuitement aux non voyants et nous ne faisons ni démarchage, ni vente à domicile.

Bulletin de soutien

J'encourage aujourd'hui l'action de l'Association Chiens Guides d'Aveugles de Toulouse Grand Sud je vous adresse mon chèque bancaire ou postal (CCP Toulouse 5 570 75 h)

- 20 euros : une laisse et un collier
- 40 euros : une visite chez le vétérinaire
- 50 euros : un mois de nourriture
- 150 euros : un harnais
- Autre :
- Je souhaite mettre en place un virement permanent et recevoir un ordre de prélèvement
- Je ne peux pas vous aider en ce moment mais je souhaite recevoir des informations sur votre action
- Je souhaite recevoir sans aucun engagement pour moi, une documentation sur les legs et donations



AIDEZ NOUS ! Association reconnue Œuvre de Bienfaisance - Membre de la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles

Mon adresse

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville

À partir de 50 euros, vous recevrez une carte de membre donateur avec la photo d'un chien guide.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous pouvez demander sur simple lettre que vos coordonnées soient radiées de cette liste ou qu'elles ne soient pas communiquées à des tiers, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et de nous rappeler les références du message reçu (ou de joindre copie de ce message).



OPEL - AUTOMOBILES MAGNOLER SA
 Route de Labège BP 81131682 LABEGE
 Tél: 05.61.00.07.77 - Fax: 05.61.00.07.70
 www.automobilesmagnoler.fr





«Devis location longue durée gratuit sur demande»



mazda

Nouveau Mazda BT-50, vous allez regretter de ne pas travailler 7 jours sur 7.

freestyle Fighter : 4 places.
 Poids tractable avec frein: 3000 kg



Double Cabane Fighter : 5 places.



Freestyle Pro : 4 places. Charge utile : 1194kg.



Berline 4x2 : Berne hydraulique. Distrie aussi en 4x4.



Single Cabane : Charge utile : 1215kg.

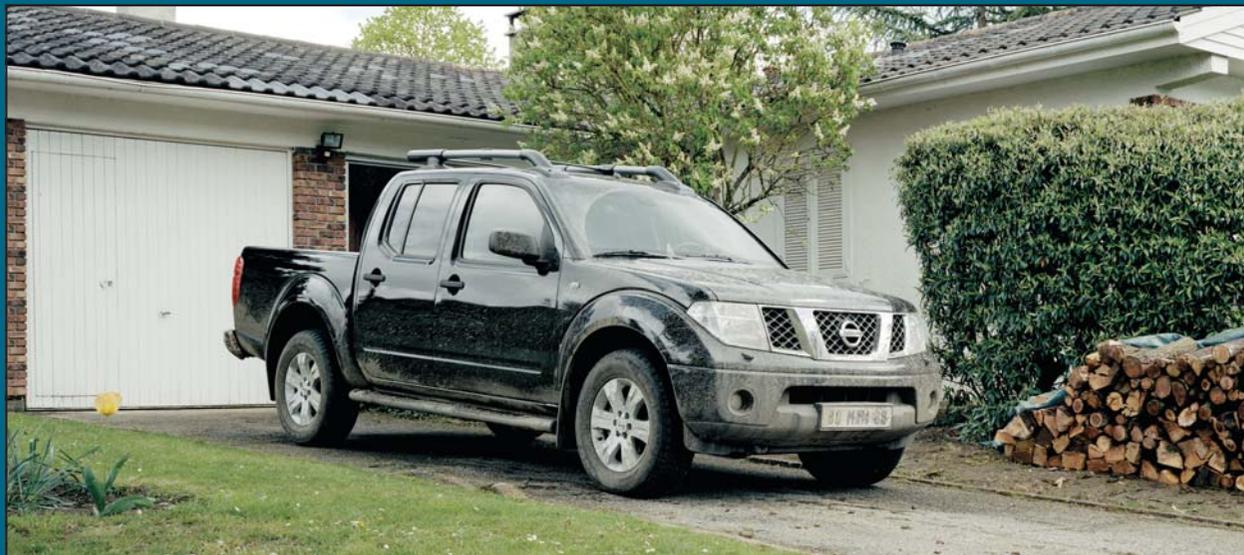
La gamme Mazda BT-50 est équipée du tout nouveau moteur 2.5 MZR-CD économique et performant développant 143 ch.

zoom-zoom
 Mazda. Décidément Zoom-Zoom

www.mazda.fr




LABEGE **MURET** **TOULOUSE**
 05 62 24 67 67 05 61 56 97 00 05 34 40 35 00



NISSAN TOULOUSE / REAGROUP **REAGROUP N°1 DE LA DISTRIBUTION NISSAN EN EUROPE**

NORD :

187, av. des Etats-Unis - TOULOUSE
 Tél : 05 34 42 26 26

SUD :

6, av. du 8 Mai 1945 - RAMONVILLE
 Tél : 05 62 19 23 19



SHIFT_capabilities

www.nissan-xtrail.fr

ACCROITRE Les capacités. ⁽¹⁾ Extrêmement doué. ⁽²⁾ Disponible sur finitions SE et LE. Modèle présenté : nouveau X-TRAIL LE 2.0 dCi 150 ch avec options phares Xénon, Rails de toit avec projecteurs et peinture métallisée. Consommations mixtes (l/100 km) selon modèles : 7,1 à 9,6. Emissions CO₂ (g/km) : 190 à 230. Circulation sur voies autorisées.

Prise de vue réalisée sur chemin ouvert à la circulation automobile.

CHEZ **Inchcape** TOULOUSE

Venez découvrir et essayer la gamme Volkswagen Utilitaires

www.volkswagen-utilitaires.fr

Pourquoi prendre des risques inutiles au travail ?



Caddy
3,2 m³

Transporter
de 5,8 à 9,2 m³

**Beau et costaud
Nouveau CRAFTER**
de 7,5 à 17 m³

Parce qu'il ne faut pas faire de compromis sur la sécurité lorsqu'on choisit son outil de travail, Volkswagen Utilitaires vous la propose de série sur toute sa gamme : ABS, airbag conducteur et régulateur de vitesse CaddyVan, Transporter et le nouveau Crafter... Et la sécurité n'est qu'un des nombreux points auxquels nous avons apporté un soin tout particulier ! Découvrez tout ce que Volkswagen Utilitaires peut faire pour vous en tant que professionnels auprès de votre partenaire Volkswagen Utilitaires Inchcape TOULOUSE.

Caddy, Transporter et Crafter :
ABS, airbag conducteur et régulateur de vitesse de série.



Utilitaires

Votre partenaire VOLKSWAGEN UTILITAIRES



Inchcape

Toulouse

RN 20 (dir, Lapeyre) - 344 AV des États-Unis - 31200 TOULOUSE

05 62 758 786

Fax : 05 62 758 759 / Site : www.inchcape.fr



Vous avez toujours voulu prendre les rênes mais pas tous les risques.

PRÊT SOCAMA TRANSMISSION-REPRISE D'ENTREPRISE

JUSQU'À 100 000 €

CAUTION ET GARANTIES LIMITÉES

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Franchissez les obstacles grâce à la Banque Populaire. Le Prêt SOCAMA Transmission-reprise vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine*. Le montant des garanties est limité à seulement 25 % du montant initial du prêt. Une exclusivité Banque Populaire pour vous lancer l'esprit tranquille.



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre-garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



*Prêt allant jusqu'à 100 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise, mais est limité à 25 % du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.